



Comment rédiger la convention de pacs et le testament ?

Par **julie**, le **18/02/2009** à **17:30**

Bonjour, mon ami et moi souhaiterions nous pacser, pouvez-vous nous donner des conseils pour rédiger notre convention de pacs, a priori nous allons choisir le régime d'indivision, à quoi faut-il penser ?
De plus nous souhaiterions établir un testament afin qu'en cas de décès de l'un de nous la succession aille dernier vivant du pacs, qu'il soit le légataire. Comment nous y prendre ? A quoi faut-il penser ?
Enfin quels sont les frais pour établir cette convention, le testament et faire gader le testament par le notaire ?
merci de votre réponse